

# RAPPORT ANNUEL

Consortium de transport scolaire d'Ottawa  
année scolaire 2021-2022

## TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente .....	p. 2
Mission .....	p. 3
Vision.....	p. 3
Membres du conseil d'administration .....	p. 3
Introduction.....	p. 3
Réalisations 2021-2022.....	p. 4
Initiatives reliées à la pandémie de la COVID-19.....	p. 5
Statistiques de 2021-2022.....	p. 6
États financiers .....	p. 7

## Mot de la présidente



Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2021-2022 du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (CTSO). Ce rapport présente un aperçu des réalisations majeures entreprises au cours de la dernière année, lesquelles sont le reflet de pratiques exemplaires.

Malgré tous les défis qui ont continué à survenir en 2021-2022, tels que la pandémie et la pénurie de conductrices et de conducteurs d'autobus, le CTSO a pu offrir un service de qualité en répondant rapidement aux problématiques et minimiser les impacts et enjeux qui en découlent. L'équipe du CTSO a été rapide à répondre aux besoins des gens et elle est toujours en mode solution face aux défis présentés.

En voici quelques exemples :

- L'identification des sièges dans les autobus scolaires ainsi que l'importation hebdomadaire des données contenues dans Trillium quant à l'assignation des élèves à un siège afin de limiter la propagation de la COVID-19 ;
- Le CTSO a revu toutes les routes afin de répartir le nombre de passagers ainsi que les arrêts ayant plus de 15 élèves afin de favoriser la distanciation physique ; et
- Le CTSO s'est assuré de minimiser tout impact sur le service du transport et de bien communiquer avec les écoles, les familles ainsi que les transporteurs.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à souligner les efforts déployés par toute l'équipe du CTSO pour leur travail acharné et leur dévouement afin de maintenir et d'améliorer le niveau de qualité offert aux élèves et aux parents.

*France Goulard*

Présidente du Consortium de transport scolaire d'Ottawa

## Mission

Assurer un transport sécuritaire, efficace et de haute qualité à juste prix pour les élèves admissibles sur son territoire.

## Vision

Un chef de file en transport reconnu pour l'excellence de son service, de son accueil et de ses innovations.

## Membres du conseil d'administration

Représentant(e)	Fonction	Conseil
France Goulard	Présidente du Consortium	CECCE
Stéphane Vachon	Trésorier du Consortium	CEPEO
Line Robitaille, CPA, CA, CIA	Administratrice	CECCE
Danielle Ryan, CPA, CMA	Administratrice	CEPEO
Patrick Pharand	Directeur du Consortium	

## Introduction

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa est un organisme à but non lucratif qui fournit le transport scolaire au *Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario* et au *Conseil des écoles catholiques du Centre Est*. Le Consortium administre une base de données d'environ 41 000 élèves. De plus, ce dernier gère le transport aérien et terrestre pour le Consortium Centre Jules-Léger.

La zone desservie par le Consortium couvre un territoire de plus de 35 000 km<sup>2</sup> comprenant 85 écoles. Le transport scolaire est assuré par 22 transporteurs d'autobus scolaires et fourgonnettes ainsi que du service de transport en commun OC Transpo.

Ces activités sont régies par un conseil d'administration qui est constitué d'un représentant de chacun des conseils membres. Son rôle est de veiller à la qualité du service, d'examiner et d'approuver le budget annuel, les politiques administratives, les procédures du Consortium et, enfin, d'établir une planification stratégique.

Le Consortium de transport scolaire se compose de onze membres du personnel, incluant dans l'ordre ; le directeur, un gestionnaire de transport, six agents de transport, un agent de sécurité, une agente en administration et finances ainsi qu'une technicienne de transport.

# Principales réalisations 2021-2022

## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Poursuite du partenariat avec le service de police ainsi que le programme d'amélioration de la sécurité routière de la ville d'Ottawa grâce à l'installation de caméras extérieures sur deux (2) autobus du CTSO visant à atténuer le nombre d'automobilistes qui n'immobilisent pas leur véhicule lorsque le bras d'arrêt de l'autobus scolaire est activé et que les feux clignotent ;
- Poursuite de notre projet pilote testant une nouvelle technologie du système de GPS avec le partenaire MPhase ;
- Poursuite du programme de brigadiers scolaires en offrant des séances de formation ainsi que des vestes dans toutes les écoles élémentaires sur l'ensemble du territoire incluant Kingston, Trenton et Pembroke, toujours en collaboration avec la CAA.;
- Séance de formation (Power Point avec audio bilingues envoyés aux transporteurs plutôt qu'en présentiel) afin de sensibiliser les conducteurs de fourgonnettes aux différents types de clientèle à bord des véhicules (autisme, trisomie, handicap de développement, etc.), prendre note que cette initiative a repris en présentiel au mois d'août 2022 ;
- Poursuite de la formation obligatoire pour les transporteurs sur le rôle des conducteurs et conductrices dans la création d'un climat scolaire positif ;
- Présentation en ligne de la formation normalisée par OECM Abeille Bourdonnante pour remplacer la journée de sensibilisation. Envoi d'invitation aux parents par courriel à prendre connaissance des règles de sécurité et de la vidéo sur le site web du Consortium. Prendre note que cette initiative en reprise en présentiel le 28 août 2022 et ce, dans toutes les régions ;
- Poursuite du programme de sécurité « Prudence à bord ». Les deux séances de formation virtuelles visent à accroître la sécurité du transport scolaire. Ces formations sont obligatoirement présentées dans chacune des écoles élémentaires. La première pour les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année et la seconde pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Les enfants apprennent les règles de sécurité à suivre en autobus scolaire ; et
- Poursuite du programme bande verte pour les élèves de la maternelle et du jardin.

## OPTIMISATION DES ROUTES

- Réorganisation des parcours scolaires et du secteur de fréquentation pour l'ouverture d'une nouvelle école à Ottawa, secteur Barrhaven : l'école secondaire publique Pierre-de-Blois ; et
- Plusieurs rencontres et échanges avec OC Transpo pour planification des trajets de transport en commun desservant la clientèle de cette nouvelle école.

## GESTION DES CONTRATS

- Poursuite du programme d'audits auprès des transporteurs afin de s'assurer que ces derniers se conforment aux exigences du contrat en vigueur. ; et
- Prolongation de l'entente contractuelle avec les 2 transporteurs (fourgonnettes) pour 2 années supplémentaires, jusqu'en juin 2024.

## GESTION DU CONSORTIUM

- Préparation à une transition ASPEN et School Messenger ; et
- Membre du comité technique pour le nouveau module de financement.

# Initiatives reliées à la pandémie de la COVID-19

## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Identification des sièges dans les autobus scolaires toujours en vigueur afin de répondre aux normes nécessaires pour limiter la propagation de la COVID-19 : le CTSO a fait imprimer et remis aux transporteurs des autocollants numérotés de 1 à 24 afin d'identifier les sièges ;
- Plans de sièges : importation hebdomadaire des données contenues dans Trillium quant à l'assignation des élèves à un siège. Ces renseignements ont été mis à la disposition des conducteurs et des parents sur le portail BusPlanner Web ; et
- Coordination mensuelle de la distribution des produits désinfectants et équipements de protection aux transporteurs.

## COMMUNICATION

- Rencontres virtuelles ont eu lieu avec les conseils scolaires, le ministère de l'Éducation, Santé publique Ottawa, OASBO et SBO ;
- Affichage quotidien des parcours annulés sur le site web du CTSO en raison d'isolation d'élèves et de conducteurs ainsi qu'envoi de courriels et textos aux parents pour les informer ;
- Envoi de communications aux familles entre les mois de mai et août 2022 les invitant à nous informer s'ils désirent suspendre le service de transport scolaire en remplissant le formulaire *Demande de suspension temporaire ou permanent du service du transport* ou de remplir le formulaire *FT001 – Demande de changement au transport* s'ils songeaient à se prévaloir du service à nouveau ;
- Envoi des consignes COVID-19 aux transporteurs avant la rentrée scolaire ; et
- Affichage et mise à jour des mesures préventives sur notre site web.

## OPTIMISATION DES ROUTES

- Révision des routes afin de répartir le nombre de passagers à bord ;
- Révision et division des arrêts ayant plus de 15 élèves afin de favoriser la distanciation physique ;
- Comptabilisation des élèves retirés temporairement et en enseignement virtuel ; et
- Suspension de l'octroi de places libres afin de favoriser la distanciation physique à bord des véhicules scolaires.

## GESTION DES CONTRATS

- Vérification (audits) de la mise en place des nouvelles mesures préventives à bord des véhicules scolaires.

## GESTION DU CONSORTIUM

- Les membres du personnel se sont conformés et adaptés aux lignes directrices mises en place par divers intervenants (bureau de santé publique, conseils scolaires et ministère de l'Éducation) afin de limiter les risques de transmission du virus.

## Statistiques de 2021-2022

Sommaire	2019-2020	2020-2021 **(année COVID 1)	2021-2022 ***(année COVID 2)
<b>Nombre total d'élèves dans la base de données</b>	<b>39 641</b>	<b>39 988</b>	<b>41 085</b>
Nombre d'élèves transportés	30 820	23 339	27 702
- véhicule scolaire	26 264	19 142	22 829
- ayant des besoins particuliers	558	528	607
- transport en commun (OC Transpo)	3 998	3 669	4266
Pourcentage d'élèves transportés	77 %	58 %	67 %
Nombre d'élèves non transportés	8 722	16 649	13 383
<b>Nombre d'élèves qui se sont temporairement retirés de la liste de transport</b>		<b>7 220</b>	<b>3 783</b>
<b>Véhicules et routes</b>			
Nombre de véhicules (autobus et fourgonnettes)	395 / 178	405 / 188	412 / 186
Pourcentage de parcours jumelés (autobus région Ottawa)	85 %	85 %	85 %
Pourcentage de la capacité d'utilisation des autobus (total de la flotte)	82,2 %	59,8 %	70 %
<b>Communication</b>			
Nombre d'appels téléphoniques	12 322	9 478	15 873
Nombre de courriels (incluant les formulaires)	17 062	26 800	29 074
<b>Sécurité à bord des véhicules</b>			
Total de brigadiers	1 668	850	1246
Caméras de surveillance (30% de nos véhicules)			

\*\* Fermeture des écoles et annulation du transport scolaire par le premier ministre de l'Ontario au mois de janvier 2021 et à compter du 19 avril jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il y a eu 121 jours de service sur 187.

\*\*\* Fermeture des écoles et annulation du transport scolaire par le premier ministre de l'Ontario du 10 au 14 janvier 2022. Il y a eu 182 jours de service sur 187

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2022



CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'excédent accumulé	4
État de l'évolution de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
Consortium de transport scolaire d'Ottawa

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (« le Consortium »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2022, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Consortium au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Consortium conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Consortium ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Consortium.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Marcil Lavalée

OTTAWA  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
T 613 745-8387  
F 613 745-9584

Marcil-Lavalée.ca  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Consortium;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Consortium à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 3 novembre 2022

**Maril Lavallée**

## CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2022

3

	2022	2021
<b>ACTIF FINANCIER</b>		
Liquidités	4 453 953 \$	3 918 454 \$
Débiteurs	608 197	606 935
<b>TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER</b>	<b>5 062 150</b>	<b>4 525 389</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs	612 150	75 389
Avances des conseils scolaires, sans intérêt	4 450 000	4 450 000
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5 062 150</b>	<b>4 525 389</b>
<b>DETTE NETTE</b>	-	-
<b>ACTIF NON FINANCIER</b>	-	-
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



administrateur



administrateur

**CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA****ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022****4**

	Budget (note 4)	2022	2021
<b>PRODUITS</b>	<b>35 246 384 \$</b>	<b>35 542 626 \$</b>	<b>30 099 193 \$</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Transport des élèves	33 759 359	34 189 200	28 717 983
Frais de personnel	1 233 775	1 130 250	1 132 466
Administration	253 250	223 176	248 744
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>35 246 384</b>	<b>35 542 626</b>	<b>30 099 193</b>
<b>EXCÉDENT ANNUEL</b>	-	-	-
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	-	-	-
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

5

	2022	2021
EXCÉDENT ANNUEL	- \$	- \$
ACTIF NON FINANCIER	-	-
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$

**CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022****6**

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent annuel	- \$	- \$
<b>Sources et (utilisations) :</b>		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(1 262)	79 601
Augmentation (diminution) des créditeurs et frais courus	536 761	(63 453)
<b>AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS</b>	535 499	16 148
<b>LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	3 918 454	3 902 306
<b>LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	4 453 953 \$	3 918 454 \$

## CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

7

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium, un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, a pour objectif d'offrir des services de transport sécuritaires, ponctuels et efficaces aux élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Le Consortium est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### Référentiel comptable

Le Consortium est contrôlé conjointement par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il est donc compris dans le périmètre comptable des deux conseils. Par conséquent, les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

##### Périmètre comptable

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les produits et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Consortium et qui sont contrôlées par le Consortium. Il n'y a aucune organisation redevable au Consortium.

##### Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

##### Méthode de comptabilisation des produits et des charges

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont constatés à mesure que le service est rendu et qu'ils peuvent être mesurés, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées après la réception des biens ou des services et l'établissement d'une obligation légale de paiement.

##### Avantages sociaux futurs

Le coût des obligations relatives aux prestations qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, est constaté au cours de l'exercice de survenance de ces événements, ainsi que les gains et les pertes actuariels futurs relatifs à ces prestations.

Le coût du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, représente les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.



## CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

8

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### **Liquidités**

La politique du Consortium consiste à présenter dans les liquidités les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

##### **Instruments financiers**

###### *Évaluation initiale*

Le Consortium évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Consortium qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

###### *Évaluation ultérieure*

Le Consortium évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des liquidités et des débiteurs.

###### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Consortium détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Consortium détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### 3. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

Tous les membres du personnel du Consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le Régime procure des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du Consortium équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, le Consortium a cotisé au régime un montant de 93 262 \$ (2021 : 96 342 \$). Comme il s'agit d'un régime à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite du Consortium sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Consortium.

## CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

9

#### 4. BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du Consortium.

#### 5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par le Consortium avec des apparentés au cours de l'exercice ainsi que les soldes débiteurs et créditeurs avec eux :

	2022	2021
<b>Conseil des écoles catholiques du Centre-Est</b>		
Produits	22 875 792 \$	19 620 571 \$
Charges	1 180 574 \$	1 181 803 \$
Débiteurs	426 889 \$	431 790 \$
Créditeurs	530 463 \$	- \$
Avances	2 900 000 \$	2 900 000 \$
<b>Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario</b>		
Produits	12 663 785 \$	10 477 088 \$
Débiteurs	176 981 \$	175 145 \$
Avances	1 550 000 \$	1 550 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

#### 6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Consortium à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Consortium est principalement lié aux débiteurs.

Le Consortium consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La quasi-totalité des débiteurs est à recevoir des deux conseils scolaires membres. Le Consortium est d'avis qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

## CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

10

#### 7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa a été créé pour accroître l'efficacité et l'efficience sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations du Consortium de transport scolaire d'Ottawa repose sur le maintien de l'entente avec ces deux conseils scolaires.

#### 8. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, une poursuite a été intentée par les parents d'une élève qui allègue avoir subi des séquelles lors d'une chute dans un autobus. La direction estime que la probabilité qu'un montant soit déboursé relativement à cette poursuite est élevée, mais qu'aucune estimation du montant n'est raisonnablement fiable. Étant donné que le Consortium est membre de l'OSBIE (Ontario School Board Insurance Exchange), la part de responsabilité du Consortium est présentement estimée à 25 %. Le Consortium n'a donc comptabilisé aucun passif dans ses états financiers. Tout montant que le Consortium pourrait être amené à verser sera passé dans les charges de l'exercice alors en cours.